



Procès-verbal de l'assemblée générale 2011

Dimanche 26 juin 2011

Mairie du Canton d'Orford

2530, chemin du Parc, Orford

9h à 12h

Présence : 41 personnes présentes dont 37 membres votants

Invités : Christian Girouard et Cécile Messier, conseiller/ière d'Orford.

1. Mot de bienvenue – Richard Bousquet

- Richard Bousquet souhaite la bienvenue à l'assistance, remercie les représentants de la municipalité de leur présence et les membres du conseil d'administration pour leur implication, il souligne également la généreuse contribution de certains membres.
- Il dresse un bilan des activités de l'association pour l'année 2010/2011.

2. Adoption de l'ordre du jour et explication du déroulement – Jean-François Lavigne

- Lyne Audet propose que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté, secondée par Hélène Duval. **ADOPTÉ.**

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 28 juin 2009 – Ginette Boyer

- Suite à la lecture, Jean-François Vinet propose que soit adopté le procès-verbal du 27 juin 2010, secondé par Hélène Duval. **ADOPTÉ.**

4. États financiers – Ginette Boyer

- Présentation des états financiers. Ils ont été vérifiés par 3 membres: Chantal Robitaille, Hélène Duval et Jean-François Vinet.
- André Beauregard propose que soit acceptés les états financiers, secondé par Marcel Gagnon. **ADOPTÉ.**

5. Statuts et règlements (modification) – Richard Bousquet

- **Proposition : Réduire à l'article 4.4 de 20% à 10% le nombre minimal de membres présents ayant droit de vote pour avoir quorum. Proposé par René Biron, secondé par Roland Audren.**

VOTE : Contre 2, abstention 0, ADOPTÉE à la majorité.

6. Niveau d'eau de la Chaîne des lacs – Richard Bousquet

Présentation sur écran des différentes activités réalisées en 2010. Les méthodes de gestion du barrage Stukely, les observations et conclusions du comité de l'ARCDL sont expliquées à l'aide de graphiques. Suite à cet exposé, Richard Bousquet demande aux membres de mandater l'ARCDL par la proposition suivante : **Faire parvenir une lettre au responsable du centre**

d'expertise hydrique du Québec demandant de réduire le niveau normal d'exploitation du lac Stukely à 284,35m et de maintenir fixe l'ouverture de la vanne.

René Biron demande d'amender en ajoutant : et de demander à la municipalité d'Orford de nous soutenir dans cette démarche. Proposition de Richard Bousquet, secondé par Roland Audren. VOTE : ADOPTÉE à l'unanimité.

- Richard Bousquet remercie chaleureusement les personnes qui ont contribué à l'avancement de ce dossier plus particulièrement Germain Cardinal et Pierre Faucher, deux membres qui s'y consacrent depuis des années.

7. Installations septiques – ARCDL et conseillers municipaux

- Richard Bousquet fait un bref historique des informations que détient l'ARCDL concernant les actions posées par la municipalité qui se limitent aux informations de l'an dernier.
- M. Christian Girouard ajoute que la caractérisation des installations septiques se continue. Ce printemps des avis de demande de correction ont été envoyés aux citoyens dont les installations non-conformes présentent une évidence de pollution. Ils ont l'été pour faire les corrections. Il ne peut préciser le nombre de propriétés visées.
- Discussion et questions.

8. Liaison avec le Regroupement des Associations pour la Protection de l'Environnement et des Lacs de l'Estrie (RAPPEL) – Jean-François Lavigne

- Le RAPPEL compte 60 associations membres.
- L'organisme s'autofinance par une offre de services multiples destinée entre autres aux municipalités, aux entrepreneurs et aux riverains. Un hyperlien est présent sur notre site internet pour consultation
- M. Christian Girouard précise que le RAPPEL est un organisme éligible pour le programme de subvention de plan particulier d'aménagement riverain qui sera bientôt adopté par le Canton D'Orford.

9. Dossier sur l'abolition des bateaux moteurs à essence – Richard Bousquet

- Richard Bousquet énumère toutes les relances et actions posées en 2010 auprès de Transport Canada dans le but d'obtenir copie de notre dossier.
- En février, une plainte a été portée par l'ARCDL en regard du non-respect de la loi sur l'accès à l'information.
- Hélène Duval suggère que le comité dédié à ce dossier travaille à un plan de sensibilisation.
- Jean-Guy Beaulieu mentionne que la municipalité a le pouvoir de légiférer sur les embarcations qui accèdent par la descente publique. L'ARCDL fera une demande à cet effet.

10. Patrouille nautique – Roland Audren

- Durant l'été 2010, deux patrouilles ont été effectuées sur la Chaîne des lacs par la Régie de police de Memphrémagog suite à une demande de l'ARCDL.
- La procédure de fonctionnement pour 2011 ne prévoit aucune visite sur nos lacs.
- Il est mentionné qu'il est important de rapporter à la Régie de police de Memphrémagog tout manquement à la sécurité nautique, le numéro de téléphone apparaît sur la brochure disponible à l'entrée. Les plaintes seront compilées et conservées. Ce sont dorénavant les seules mesures de contrôle à notre disposition.

11. Location de chalet – Richard Bousquet

- Explication de la modification de la loi sur les établissements d'hébergement touristique concernant l'harmonisation avec la réglementation municipale. Le conseiller Christian Girouard confirme que la municipalité se conforme à la réglementation pour l'émission du certificat de conformité aux usages dorénavant nécessaire à l'obtention de classification. Il n'est pas question de droits acquis. Relativement aux traitements des plaintes, il affirme qu'elles seront acceptées mais que la municipalité ne prendra pas action même si le

jugement en cour supérieure a donné raison au Canton d'Orford en novembre dernier. Il ajoute que le conseil municipal souhaite que la location commerciale soit permise sur l'ensemble du territoire et qu'elle sera tolérée jusqu'à ce que les procédures de changement de zonage ne seront pas achevées.

12. Ensemencement de poissons – René Biron

- Date de mise à l'eau : 13 juin 2011
- Coût des poissons : 1824\$
- Nombre et longueur des poissons : environ 500 de 12 à 21 pouces.

13. Qualité de l'eau – Ginette Boyer

- À l'été 2010, dans le cadre de notre participation au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL), 36 mesures de transparence ont été documentées, soit 9 par lac ainsi que 3 prélèvements d'eau par lac ont été acheminés au MDDEP. Les rapports générés par le MDDEP sont disponibles sur notre site internet.
- Les mêmes activités doivent être répétées en 2011 pour respecter le programme de suivi.

14. Parole à l'assistance

- Les conseillers municipaux doivent quitter. M. Girouard mentionne que la municipalité est ouverte à la collaboration et que l'ARCDL ne doit pas hésiter à présenter ses demandes.
- René Biron informe l'assistance qu'il y aura consultation publique à la municipalité du Canton d'Orford, lundi le 27 juin concernant des changements dans la réglementation pour le respect des bandes riveraines. Il invite les membres à y assister en grand nombre.
- Gilles Haineault félicite et remercie les membres du conseil d'administration pour leur excellent travail.

Élections

Postes en élection :

Président, Vice-président et Secrétaire pour séparer les postes de secrétaire et trésorier.

2 directeurs au lac Bran de Scie

1 directeur au lac Leclerc

1 directeur au lac Simoneau

Jean-François Lavigne agit comme président d'élection, Ginette Boyer comme secrétaire.

Président :

René Biron propose Richard Bousquet, Claude Nadeau seconde. Accepte, ÉLU

Vice-Président :

Roland Audren propose Richard Régimbald, Marcel Gagnon seconde. Accepte par procuration
ÉLU

2 Directeur au lac Bran de Scie:

René Biron propose Jacques Lauzon, André Beauregard seconde. Accepte, ÉLU

Ginette Boyer propose Jacques Guertin, René Biron seconde. Accepte, ÉLU

Directeur au lac Leclerc :

Antoinette St-Pierre propose Marcel Gagnon, René Biron seconde. Accepte, ÉLU

René Biron propose Lyne Audet, Hélène Duval seconde. Refuse

Directeur au lac Simoneau :

Richard Bousquet propose France Daoust, Jacques Lauzon seconde.

Accepte par procuration
ÉLUE

Secrétaire :

René Biron propose Lyne Audet, Marcel Gagnon seconde.

Refuse

Mot du président

Richard Bousquet remercie les personnes présentes ainsi que les deux représentants de la municipalité de s'être déplacés. Une mention est faite touchant l'importance de continuer à être vigilant sur tous les événements qui pourraient altérer la santé de nos lacs et de ne pas hésiter à rapporter ces derniers. Il réitère aussi la détermination de l'ARCDL à continuer son travail de protecteur de la qualité de l'eau de la Chaîne des lacs.

Levée de l'assemblée à 12h proposée par Hélène Duval, secondée par Suzanne Trudeau.